



**COGEFI**  
G E S T I O N

**RAPPORT SUR LES PRINCIPALES  
INCIDENCES NEGATIVES  
PAI**

Juin 2026

## I. DEFINITION DES PAI

Les Principales Incidences Négatives (PAI) sont définies par l'Union Européenne comme « des effets négatifs importants ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité, qui sont causés, aggravés, par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique ». Ainsi, les PAI représentent les impacts négatifs des choix d'investissement au niveau Environnemental, Social ou Gouvernemental (ESG).

Les principaux impacts négatifs sont rassemblés dans le tableau ci-dessous avec les différents indicateurs à suivre :

<b>Emissions de gaz à effet de serre (GHG emissions)</b>	1. Emissions de GES
	2. Empreinte carbone
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises investies
	4. Exposition des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
<b>Biodiversité</b>	7. Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité
<b>Eau</b>	8. Emissions de l'eau
<b>Déchets</b>	9. Rapport entre mes déchets dangereux et les déchets radioactifs
<b>Questions sociales et relatives aux employés</b>	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	12. Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes
	13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)

## II. DESCRIPTION DU PROCESS

---

### A. L'approche « Conviction »

COGEFI Gestion est un gestionnaire de conviction qui sélectionne les titres dans lesquels investir selon des critères de qualité. Nous pensons qu'une entreprise transparente, soucieuse de sa gouvernance et de ses employés, et qui place la durabilité au centre de sa stratégie de croissance doit dans la durée offrir un meilleur rendement économique. Ces critères permettent de réduire le risque de controverses et d'accidents préjudiciables à son développement.

Depuis plusieurs années, l'analyse extra-financière s'impose comme un complément inévitable de l'analyse financière. De nouvelles opportunités ont émergé pour les acteurs de l'investissement, en s'appuyant sur des fournisseurs de données spécialisés sur la notation des critères ESG. Il est désormais indispensable de s'appuyer sur ces trois critères qui sont des facteurs de performance durable.

En tant que société d'investissement, nous avons conscience de notre importance dans le financement d'une économie durable, en proposant des solutions d'investissements adaptées pour notre clientèle. C'est pourquoi, COGEFI Gestion a décidé de devenir graduellement un Investisseur Responsable en intégrant des thématiques de durabilité dans la gestion collective.

### B. La déclinaison du process

#### ❖ L'intégration ESG

La prise en compte des notations extra financières dans la gestion se décline comme suit :

- Scores ESG ligne par ligne et au niveau global (comparaison avec l'univers de référence)
- Outil prétrade développé en interne (8 indicateurs d'impact dont l'intensité carbone)
- Suivi dynamique des controverses
- Suivi des PAI

La mise à disposition des données ESG (issues de Sustainalytics) permet aux gérants d'intégrer ces notations dans les process d'investissement et ainsi améliorer la note globale de leur portefeuille et cibler les meilleurs profils ESG de leur secteur.

Les outils développés en interne facilitent la compilation de ces données et la constitution de base de données complètes et opérationnelles. Ces bases de données sont régulièrement mises à jour (quotidien, hebdomadaire, mensuels) en fonction des fichiers et des besoins.

#### ❖ Le périmètre couvert

Les fonds concernés (article 8 SFDR) intégrant la prise en compte des données ESG sont :

- Cogefi Elixir
- Cogefi Flex Dynamic
- Cogefi High Quality Bond

### III. REPORTING PAI COGEFI ELIXIR

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Element de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
---	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	--

#### INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	3 333 067	2 501 381	Baisse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 2	1 000 079	1 803 760	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 3	70 359 009	90 722 534	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions totales de GES	4 333 147	4 305 141	Baisse	Objectif de réduction progressive
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 298 527	4 305 141	Hausse	Objectif de réduction progressive
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	132	159	Hausse	Objectif de réduction progressive
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3	0	Baisse à 0	Maintien de l'exclusion des producteurs de charbon thermique, suivi renforcé des autres énergies fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	Consommation : 64% Production : 9%	Consommation : 52% Production : 20%	Amélioration	Favoriser les sociétés augmentant leur part d'énergies renouvelables	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,38	0,27	Baisse	Suivi sectoriel ciblé	
Biodiversité	7. activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	5%	0%	Baisse à 0	Limitier au maximum l'exposition
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	-	-	Données non disponibles	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis	0,39	0,40	Légère hausse	Prioriser les entreprises aux pratiques de gestion avancées

**INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION**

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	0%	Maintien	Exclusion des sociétés non alignées
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	10%	35%	Hausse	Objectif d'exclure progressivement des sociétés non alignées
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	9%	2%	Baisse	Réduction de l'écart salarial
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	44%	41%	Baisse	Faire progresser la part moyenne de femmes à l'exécutif.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	Pas d'exposition	Maintien d'une politique d'exclusion stricte et permanente

#### IV. REPORTING PAI COGEFI FLEX DYNAMIC

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
---	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	--

#### INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	3 183 605	3 910 013	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 2	893 357	1 095 323	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 3	49 864 234	68 200 503	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions totales de GES	4 076 962	5 005 336	Hausse	Objectif de réduction progressive
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 007 293	5 005 336	Hausse	Objectif de réduction progressive
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	143	174	Hausse	Objectif de réduction progressive
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,51	2,02	Baisse	Maintien de l'exclusion des producteurs de charbon thermique, suivi renforcé des autres énergies fossiles	
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	Consommation : 68% Production : 16%	Consommation : 54% Production : 11%	Baisse	Favoriser les sociétés augmentant leur part d'énergies renouvelables	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,75	-	Données non disponibles		
Biodiversité	7. activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	8%	10%	Hausse	Limiter l'exposition future
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	-	-	Données non disponibles	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis	15,43	64,45	Hausse	Prioriser les entreprises aux pratiques de gestion avancées

**INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION**

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	2,5%	Hausse	Exclure progressivement les sociétés non alignées
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	33%	44%	Hausse	Exclure progressivement les sociétés non alignées
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	16%	-	Données non disponibles	Objectifs de réduction de l'écart salarial
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	41%	39%	Baisse	Faire progresser la part moyenne de femmes à l'exécutif.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	Pas d'exposition	Maintien d'une politique d'exclusion stricte et permanente

## V. REPORTING PAI COGEFI HIGH QUALITY BOND

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
---	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	--

### INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	4 175 624	4 071 661	Baisse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 2	440 585	329 453	Baisse	Objectif de réduction progressive
		Émissions de GES de niveau 3	41 189 897	62 246 523	Hausse	Objectif de réduction progressive
		Émissions totales de GES	4 616 209	4 401 114	Baisse	Objectif de réduction progressive
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 616 209	4 401 114	Baisse	Objectif de réduction progressive
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	141	86	Baisse	Objectif de réduction progressive
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,3%	6,6%	Hausse	Maintien de l'exclusion des producteurs de charbon thermique, suivi renforcé des autres énergies fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	Consommation : 63% Production : 24%	Consommation : 51% Production : 11%	Baisse	Favoriser les sociétés augmentant leur part d'énergies renouvelable	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	1,22	-	Données non disponibles		
Biodiversité	7. activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	8%	3%	Baisse	Limiter l'exposition future
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	-	-	Données non disponibles	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis	0,52	1,68	Hausse	Prioriser les entreprises aux pratiques de gestion avancées

**INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION**

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	0%	Maintien à 0	Exclusion des sociétés non alignées
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou de différents permettant de remédier à de telles violations	44%	38%	Baisse	Exclusion progressive des sociétés non alignées
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	27%	-	Données non disponibles	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	41%	41%	Stable	Faire progresser la part moyenne de femmes à l'exécutif.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	Pas d'exposition	Maintien d'une politique d'exclusion stricte et permanente

Données : Sustainalytics, les 31/12/2024 et 31/12/2025